



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Projet 10 : Expérimentation d'une offre d'accueil de qualité de la petite enfance

Référence au document cadre

Axes, Objectifs, Mesures

Principe 2 mesures (2-1; 2-2; 3-1; 3-2; 4-1)

Axe 1 mesure (1-4)

Axe 2 mesures (1-1)

Axe 3 mesure (3-1; 3-2)

Décomposition :

Mesure 10-1 : Développement de la qualité de l'offre d'accueil

Mesure 10-2 : Création de micro-crèches

Historique et enjeux identifiés :

Cette action complète les nombreuses interventions conduites sur ce secteur par la CCR depuis sa création; :

- Etude d'état des lieux de la petite enfance, enfance, jeunesse avec préconisations en 2004
- Transfert de compétences entière petite enfance + partielle enfance jeunesse (coordination) en 2005
- Validation du Projet Educatif Local en Décembre 2005

Les critères concourant à la définition des actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et de la jeunesse d'intérêt communautaire :

- Permettre un accès prioritaire à tous les enfants du territoire de la communauté de communes
 - Contribuer à l'équilibre et au rayonnement de l'offre de service sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes en s'appuyant si nécessaire sur des structures existantes extérieures au territoire
 - Mettre en cohérence et harmoniser l'offre de services à l'enfance et à la jeunesse
 - S'inscrire dans des orientations éducatives et pédagogiques unifiées à l'échelle de l'intercommunalité
 - Favoriser le développement durable, et notamment l'égalité des chances entre les usagers
 - S'insérer dans un dispositif permanent de suivi et d'évaluation du service rendu, favorisant la participation des acteurs et partenaires institutionnels concernés du territoire
- Création d'un Relais Assistantes Maternelles associatif à vocation intercommunale en septembre 2006
 - Extension d'un des deux multi accueil en septembre 2006
 - Signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse intercommunal 2006-2009 en décembre 2006.
 - Soutien à la microcrèche Ma 2ème Maison dès 2008.

Les enjeux sont :

- Maintien de la qualité des services existants face aux contraintes financières notamment
- Accessibilité des services aux communes rurales





Agenda 21 du Réalmontais

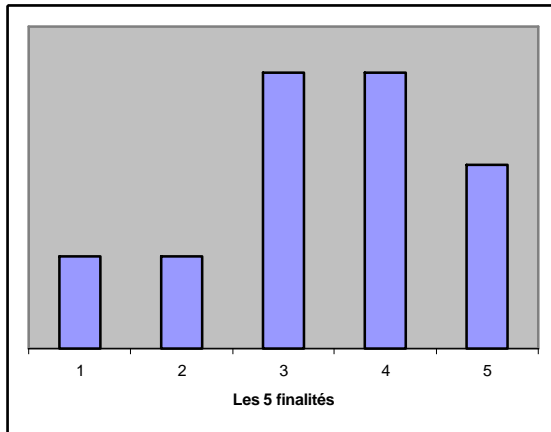
Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Projet 10: Expérimentation d'une nouvelle offre d'accueil de la petite enfance

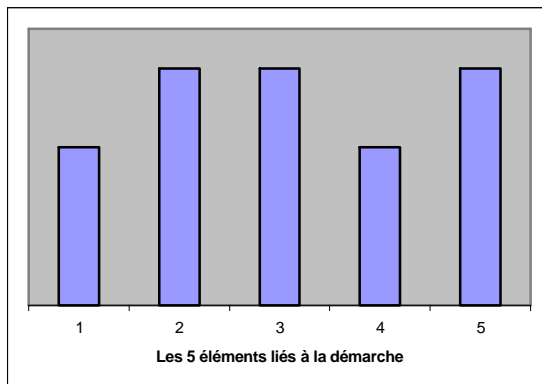
Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Economies de transport et donc d'énergies par le maillage du territoire par les structures d'accueil
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Composteur installé dans chaque structure, système de récupération d'eau de pluie (microcrèche), arrosage goutte à goutte (multi accueil La Passerelle)
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	Satisfaction de besoins essentiels pour les parents conciliant vie familiale et professionnelle Facilité d'accès à la microcrèche par tarif dégressif (5 tranches), avance de trésorerie faite par l'association aux familles
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	Lien social favorisé par la gestion associative des structures petite enfance (et par l'implantation de la microcrèche dans un lotissement social) Création d'emplois en milieu rural (4,2 ETP sur une microcrèche)
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Modes de production des repas responsables - repas des deux multi-accueils fournis par l'ESAT de l'APAJH du Tarn - repas géré en interne par la microcrèche utilisant les circuits courts (et si possible produits biologiques)

Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	Mise en œuvre progressive du schéma d'accueil de la petite enfance
Participation des acteurs	Implication citoyenne (et non seulement parentale) lors de la création de la microcrèche Participation des parents aux décisions de gestion des structures d'accueil
Organisation du pilotage	Comité de pilotage projet éducatif local (tous les partenaires de la communauté éducative), comité de suivi des projets de microcrèches, groupe de travail petite enfance (élus communautaires et municipaux), groupe de travail technique (responsables salariés des structures et coordonnatrice petite enfance)
Transversalité des approches	Projets sociaux des établissements tournés vers la participation (parents, habitants), et vers l'environnement extérieur (ressources locales)
Evaluation partagée	Evaluation de l'accueil petite enfance par structures et sur le territoire

Cadre de référence local :

les 3 axes stratégiques de développement

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Créer les conditions d'un développement économique et social durable	Développement des services à la personne Positionnement d'une deuxième micro crèche dans le secteur de la montagne
Stratégie concertée en matière de services et d'équipements sociaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et anticiper les besoins nouveaux	Expérimentation structure micro crèche
Renforcer l'attractivité du Réalmontais par la promotion et la valorisation de son positionnement stratégique et de son identité	Repas issus de filières courtes

Les 6 principes transversaux

<u>illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Echelle territoriale pertinente	Emploi partagé sur le relais assistantes maternelles
Mutualisation des moyens du territoire	Mutualisation de la gestion petite enfance
Gouvernance durable	Comité de pilotage du contrat éducatif territorial largement participatif
Pratiques éco responsables	Modes de production des repas responsables à développer dans l'opération collective
Communication pratique et identité du territoire	Guide pratique petite enfance
Impact environnemental et cadre de vie	Pratiques de tri existantes



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 10: Expérimentation d'une offre d'accueil de qualité de la petite enfance

Mesure 1 : Développement de la qualité de l'offre d'accueil

Description de la mesure :

Il s'agit de développer le niveau de qualité des services offerts à la population par :

- une vision partagée de la situation en matière de petite enfance sur le territoire
- un soutien technique de la Communauté de Communes du Réalmontais aux gestionnaires associatifs à la hauteur des besoins
- un soutien financier de la Communauté de Communes du Réalmontais aux gestionnaires associatifs à la hauteur des besoins
- la formation des professionnels
- la formation des bénévoles au pilotage des structures d'accueil de la petite enfance
- la reconnaissance des bénévoles
- la création d'un réseau local petite enfance d'information, d'échanges et de mutualisation.

Résultat attendu :

- Appropriation du réseau local petite enfance par les professionnels
- Dynamique associative des structures petite enfance
- Satisfaction des familles sur le service rendu
- Utilisation sociale des dépenses effectuées sous maîtrise d'ouvrage intercommunale (repas fabriqué par un ESAT Etablissement et Services d'Aide par le Travail)
- Meilleure visibilité de la CCR auprès de la population

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Henri GERAUD
Maître d'œuvre : CCR	Référent technicien : Fabienne CAZAGOU

Coût total : 8 000 €

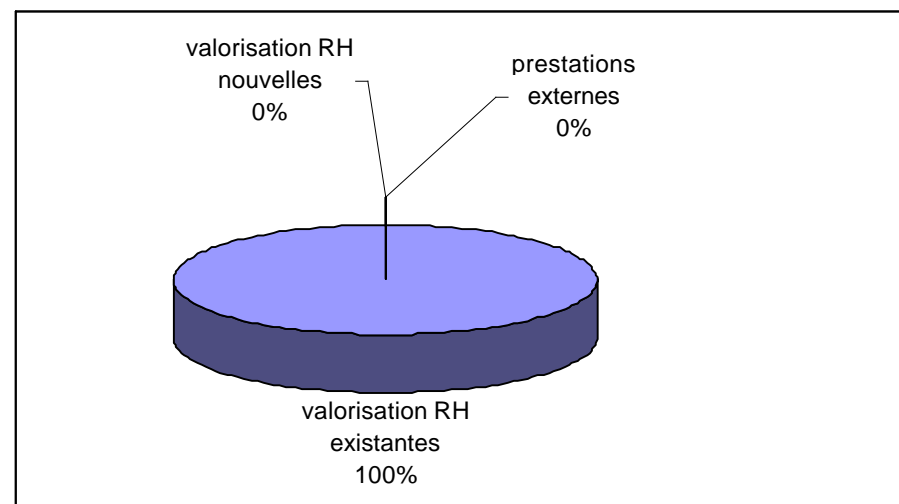
Fonctionnement : 8 000 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	2 667 €	2 667 €	2 666 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Chargée de mission culture enfance et jeunesse	8 000 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Coût total	8 000 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	8 000 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Bénévoles et professionnels des structures associatives
Familles

Partenariats mobilisés :

Service PMI du Conseil Général
CAF du Tarn
MSA Tarn-Aveyron-Lot

Organisation de l'information et de la concertation :

Groupe de travail technique composée des responsables salariés des structures petite enfance (deux multi accueils, une microcrèche, un Relais d'Assistantes Maternelles) et la coordonnatrice petite enfance, enfance, jeunesse

Réunions publiques sur la petite enfance (une effectuée en 2007)

Comité de pilotage du projet éducatif territorial (réunit l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels petite enfance, enfance, jeunesse)

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Nombre d'actions partenariales mises en place

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	2 667 €	2 667 €	2 666 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

- Type d'actions partenariales mises en place



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 10 : Expérimentation d'une nouvelle offre d'accueil de la petite enfance

Mesure 2 : Création de micro-crèches

Description de la mesure :

Après la mise en service en février 2008 d'une première micro crèche expérimentale à Saint-Lieux Lafenasse (la première à ouvrir en France), la CCR étudie la faisabilité de créer une deuxième structure destinée à répondre aux besoins du territoire non couverts à ce jour.

Ce lieu d'accueil doit permettre aux parents de concilier à la fois le travail, la formation professionnelle, la vie personnelle et sociale et la recherche d'emploi tout en favorisant l'ouverture et l'écoute des parents.

Il s'agit par cela d'augmenter et diversifier l'offre de garde, la microcrèche étant un système médian et complémentaire de l'existant conciliant apprentissage de la socialisation et cadre familial de proximité.

Un local a été identifié (ancienne école à Roumégoux). La gestion de la structure de 9 places sera confiée à l'association gestionnaire de la première microcrèche, dans un souci de mutualisation des moyens. L'ouverture est prévue pour le 1^{er} semestre 2010.



Résultat attendu :

- Association des familles du secteur dès l'élaboration du projet
- Accessibilité en terme de transport, de tarifs et d'horaires
- Création d'emplois en milieu rural
- Développement des circuits courts et solidaires pour les matières premières des repas

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Henri GERAUD
Maître d'œuvre : architecte à choisir	Référent technicien : Fabienne CAZAGOU

Coût total : 306 895 €

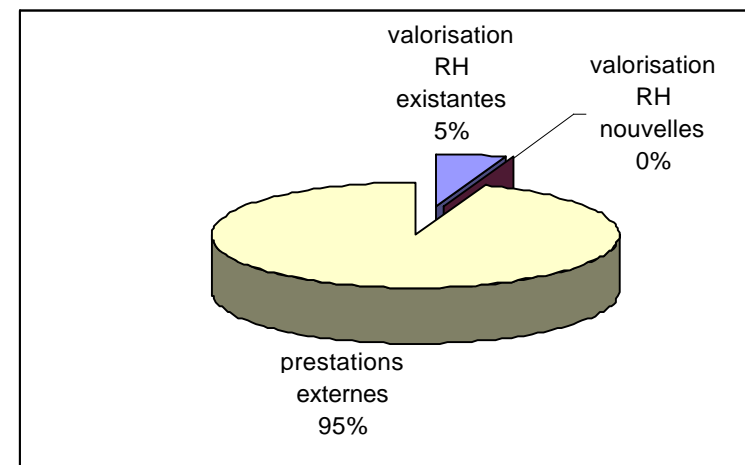
Fonctionnement : 49 621 €
16 %

Investissement : 257 274 €
84 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	72 058 €	77 775 €	157 062 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur des services techniques Chargée de mission culture enfance et jeunesse	16 715 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : Etudes et travaux	290 180
Coût total	306 895 €
Financement total mobilisé CAF	105 041 €
= Coût net de la mesure	201 854 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Bénévoles et professionnels des structures associatives
Familles du secteur géographique concerné

Partenariats mobilisés :

Service PMI du Conseil Général
CAF du Tarn
MSA Tarn-Aveyron-Lot
ACCEP
Fondation de France (appel à projet Création d'emploi en milieu rural)
Leader IV
Conseil Régional

Organisation de l'information et de la concertation :

Enquête de besoins effectuée en 2008 sur 7 communes de la Communauté de Communes du Réalmontais (confirmation des besoins d'accueil)

Groupe de travail technique composée des responsables salariés des structures petite enfance (deux multi accueils, une microcrèche, un Relais d'Assistantes Maternelles) et la coordonnatrice petite enfance, enfance, jeunesse

Comité de pilotage du projet éducatif territorial (réunit l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels petite enfance, enfance, jeunesse)

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Nombre de familles concernées par la future Microcrèche
- Taux d'occupation de la future Microcrèche
- % de familles à faibles revenus bénéficiaires du service

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	72 058 €	77 775 €	157 062 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

- Satisfaction des familles bénéficiaires
- Effectivité du projet éducatif et social de l'établissement et adéquation avec le projet éducatif territorial
- Association des familles du secteur au projet et à la gestion de la structure